



**Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/POPS/INC.7/4  
22 avril 2003

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMITÉ DE NEGOCIATION INTERGOUVERNEMENTAL  
CHARGE D'ELABORER UN INSTRUMENT INTERNATIONAL  
JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT AUX FINS DE  
L'APPLICATION DE MESURES INTERNATIONALES A  
CERTAINS POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS

Septième session

Genève, 14-18 juillet 2003

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

**Préparatifs de la Conférence des Parties**

**INFORMATIONS ET DIRECTIVES REQUISES POUR AIDER A EVALUER SI LE DDT RESTE  
NECESSAIRE POUR LA LUTTE CONTRE LES VECTEURS PATHOGENES\*\***

Note du secrétariat

1. La production et l'utilisation de DDT doivent être éliminées excepté pour les Parties qui ont notifié au secrétariat leur intention d'en produire et/ou d'en utiliser conformément aux dispositions de l'annexe B à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Chaque Partie qui produit et/ou utilise du DDT limite cette production et/ou cette utilisation à la lutte contre les vecteurs pathogènes conformément aux recommandations et lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé relatives à l'utilisation du DDT, et ce pour autant que la Partie en question ne dispose pas de solutions de rechange locales sûres, efficaces et abordables (paragraphe 1 et 2 de la deuxième partie de l'annexe B).

2. Le paragraphe 6 de la deuxième partie de l'annexe B à la Convention est libellé ainsi :

« A partir de sa première réunion, et au moins tous les trois ans par la suite, la Conférence des Parties évalue, en consultation avec l'Organisation mondiale de la santé, si le DDT reste nécessaire

---

\* UNEP/POPS/INC.7/1

\*\* Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, annexe B, deuxième partie, paragraphe 6; Conférence de plénipotentiaires relative à la Convention de Stockholm, résolution 1, paragraphe 4 (document UNEP/POPS/CONF/4, appendice I); Rapport du Comité de négociation intergouvernemental sur sa sixième session (UNEP/POPS/INC.6/22), annexe I, décision INC-6/2.

pour la lutte contre les vecteurs pathogènes, sur la base des informations scientifiques, techniques, environnementales et économiques disponibles, notamment :

- a) La production et l'utilisation du DDT et les conditions énoncées au paragraphe 2 [de la deuxième partie de l'annexe B];
- b) La disponibilité, la pertinence et l'application des solutions de remplacement du DDT;
- c) Les progrès faits dans le renforcement de la capacité des pays à recourir à ces solutions de remplacement en toute sécurité. »

3. A sa sixième session, le Comité de négociation intergouvernemental, dans sa décision INC-6/2, a prié le secrétariat, en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé, d'élaborer un rapport sur les directives et informations nécessaires pour aider la Conférence des Parties à évaluer si le DDT reste nécessaire pour la lutte contre les vecteurs pathogènes, comme demandé au paragraphe 6 de la deuxième partie de l'annexe B à la Convention.

4. Le secrétariat, en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé, a établi une liste initiale des éléments d'information qui pourraient être requis pour aider la Conférence des Parties à évaluer si le DDT reste nécessaire pour la lutte contre les vecteurs pathogènes. Cette liste figure dans l'annexe I à la présente note. Afin de faciliter le processus de collecte et d'examen des informations en prévision de leur évaluation à la première réunion de la Conférence des Parties, un projet de questionnaire destiné à être rempli par les Parties utilisant, produisant, important et/ou exportant du DDT pour la lutte contre les vecteurs pathogènes est proposé dans l'annexe II à la présente note. Pour des raisons d'efficacité, la section 1 de ce questionnaire, qui a trait à l'utilisation du DDT pour la lutte contre les vecteurs pathogènes, est identique au questionnaire proposé dans l'annexe au document UNEP/POPS/INC.7/3.

5. L'annexe III à la présente note récapitule les informations à fournir par les Parties sur l'utilisation du DDT qui sont extraites d'un rapport détaillé de l'Organisation mondiale de la santé figurant dans le document UNEP/POPS/INC.7/INF/21. Pour tous les éléments d'information énumérés dans l'annexe I à la présente note, ce rapport indique le but de l'évaluation, les données cruciales et les méthodes proposées pour la collecte des données, ainsi que les éléments proposés pour un processus possible d'évaluation des informations recueillies. Il indique qu'en sus des questionnaires et des autres sources d'information nationales et internationales disponibles, il pourra être nécessaire, dans certains cas, d'effectuer des études plus approfondies « sur place » lorsque des questions plus complexes se poseront.

6. Les annexes à la présente note n'ont pas été éditées officiellement.

7. L'Organisation mondiale de la santé a également établi une liste des références de ses recommandations et directives en vigueur concernant l'utilisation du DDT pour la lutte contre les vecteurs pathogènes qui sera fournie dans le document UNEP/POPS/INC.7/INF/22. L'Organisation mondiale de la santé établira en outre un manuel regroupant l'ensemble des recommandations et directives en vigueur sur l'utilisation du DDT pour la lutte contre les vecteurs pathogènes. Le manuel publié sera présenté à la première session de la Conférence des Parties pour l'aider dans ses délibérations.

#### Mesures que pourrait prendre le Comité

8. Le Comité souhaitera peut-être envisager :

- a) De recommander à la Conférence des Parties, pour examen à sa première réunion, en y apportant éventuellement des amendements, la liste proposée dans l'annexe I à la présente note en ce qui concerne les éléments d'information dont la Conférence des Parties aura besoin pour évaluer si le DDT reste nécessaire pour la lutte contre les vecteurs pathogènes, ainsi qu'il est demandé au paragraphe 6 de la deuxième partie de l'annexe B à la Convention;

- b) De prendre note, en y apportant éventuellement des amendements, du projet de questionnaire figurant dans l'annexe II à la présente note aux fins de la communication d'informations par chaque Partie qui utilise, produit, importe et/ou exporte du DDT pour la lutte contre les vecteurs pathogènes;
- c) De prier le secrétariat, en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé :
- i) De tester le questionnaire sur le terrain dans des pays qui utilisent du DDT pour la lutte contre les vecteurs pathogènes;
  - ii) De consulter des spécialistes de la conception des formulaires en vue de déterminer comment le schéma actuel pourrait être modifié de manière à permettre de collecter les informations requises de manière plus efficace et plus efficiente;
  - iii) D'élaborer un schéma modifié en tenant compte des résultats des mesures prévues aux alinéas i) et ii) ci-dessus;
  - iv) De soumettre le schéma modifié à la Conférence des Parties lors de sa première réunion pour examen et adoption éventuelle, le cas échéant avec des amendements;
- d) D'inviter les Parties qui utilisent, produisent, importent et/ou exportent du DDT à fournir des informations sur ces activités en se servant du projet de schéma de questionnaire susmentionné au secrétariat six mois au plus tard avant la première réunion de la Conférence des Parties;
- e) De prier le secrétariat de rassembler ces informations auprès des Parties et d'autres informations pertinentes et d'établir un rapport afin d'aider la Conférence des Parties à évaluer lors de sa première réunion si le DDT reste nécessaire pour la lutte contre les vecteurs pathogènes;
- f) D'inviter l'Organisation mondiale de la santé à participer activement aux travaux mentionnés à l'alinéa e) ci-dessus et de toute autre manière susceptible d'aider la Conférence des Parties à évaluer si le DDT reste nécessaire pour la lutte contre les vecteurs pathogènes.

Annexe I

LISTE INITIALE DES ELEMENTS D'INFORMATION QUI POURRAIENT ETRE REQUIS POUR AIDER LA CONFERENCE DES PARTIES A EVALUER SI LE DDT RESTE NECESSAIRE POUR LA LUTTE CONTRE LES VECTEURS PATHOGENES

<p><b>A</b></p>	<p><b>Production et utilisation de DDT</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Disponibilité (origine, qualité)</li> <li>2. Efficacité (entomologique, y compris la sensibilité et la gestion de la résistance, épidémiologique)</li> <li>3. Acceptabilité</li> <li>4. Quantité annuelle utilisée pour lutter contre les maladies (en kg de matière active, par maladie et population cible)</li> <li>5. Stocks actuels, y compris la gestion des stocks</li> <li>6. Sécurité humaine et environnementale (évaluation des risques, mesures réglementaires)</li> <li>7. Analyse des coûts</li> </ol>
<p><b>B</b></p>	<p><b>Solutions de remplacement du DDT (insecticides, méthodes et stratégies)</b></p>
<p>B1</p>	<p><u>Insecticides de remplacement, y compris les biopesticides</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Solutions utilisées en ce qui concerne les insecticides et les biopesticides de remplacement</li> <li>2. Disponibilité (origine, qualité)</li> <li>3. Efficacité (entomologique, y compris la sensibilité et la gestion de la résistance, épidémiologique)</li> <li>4. Acceptabilité</li> <li>5. Quantité annuelle utilisée pour lutter contre les maladies (en kg de matière active, par type d'application, maladie et population cible)</li> <li>6. Stocks actuels, y compris la gestion des stocks</li> <li>7. Sécurité humaine et environnementale (évaluation des risques, mesures réglementaires)</li> <li>8. Analyse des coûts</li> </ol>
<p>B2</p>	<p><u>Méthodes non chimiques</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Solutions utilisées en ce qui concerne les méthodes non chimiques</li> <li>2. Disponibilité (origine, qualité)</li> <li>3. Efficacité (entomologique, épidémiologique)</li> <li>4. Acceptabilité</li> <li>5. Quantité annuelle utilisée pour lutter contre les maladies (par maladie et population cible)</li> <li>6. Stocks actuels, y compris la gestion des stocks</li> <li>7. Sécurité humaine et environnementale (évaluation des risques, mesures réglementaires)</li> <li>8. Analyse des coûts</li> </ol>
<p>B3</p>	<p><u>Stratégies</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Stratégies de gestion des maladies</li> <li>2. Stratégies de lutte antivectorielle</li> <li>3. Stratégies de gestion de la résistance</li> </ol>

**C Renforcement des systèmes**

1. Structures institutionnelles
2. Capacités en matière de planification, d'exécution, de surveillance et d'évaluation (ressources financières et humaines, infrastructure)
3. Capacités en matière de recherche opérationnelle (ressources financières et humaines, infrastructure)
4. Capacités en matière de gestion des insecticides (réglementaires : enregistrement et contrôle)
5. Objectifs et besoins en ce qui concerne la réduction du recours au DDT

Annexe II

PROJET DE QUESTIONNAIRE PROPOSE POUR LES INFORMATIONS REQUISES AFIN D’EVALUER SI LE DDT RESTE NECESSAIRE POUR LA LUTTE CONTRE LES VECTEURS PATHOGENES EN VUE DE LA COMMUNICATION D’INFORMATIONS PAR LES PARTIES UTILISANT, PRODUISANT, IMPORTANT ET/OU EXPORTANT DU DDT POUR LA LUTTE CONTRE LES VECTEURS PATHOGENES

**SECTION 1 : UTILISATION DU DDT**

Voir l’annexe au document UNEP/POPS/INC.7/3

**SECTION 2 : SOLUTIONS DE REMPLACEMENT DU DDT**

45. Veuillez remplir le tableau ci-après sur les solutions de remplacement du DDT qui sont appliquées :

Catégorie de méthodes de lutte	Méthode ou substance chimique utilisée et modes d’application	Maladie visée	Utilisation annuelle (quantité; dans le cas des produits chimiques, en kg de matière active)	Population cible (%)	Acceptabilité <sup>1</sup>	Budget annuel (dollars E.-U.) (aussi en % du programme de lutte anti-vectorielle)	Coût unitaire <sup>2</sup>
Lutte biologique							
Lutte chimique et stratégies connexes (par ex. moustiquaires)							
Lutte écologique							

<sup>1</sup> Taux de refus (Tr) et/ou taux d’utilisation (Tu) par les utilisateurs finals, selon le cas. <sup>2</sup> Selon qu’il conviendra. Par exemple, coût unitaire d’une moustiquaire ou coût d’une application chimique par maison.

46. Remplir le tableau ci-après sur l'origine des solutions de remplacement susmentionnées, s'il y a lieu :

Catégorie de solutions de remplacement	Produit biologique ou chimique utilisé	Origine (Importations/locale)	Formulations (le cas échéant)	Importations annuelles	Autorité gestionnaire	Coût (dollars E.-U.)
Lutte biologique						
Lutte chimique						

47. Remplir le tableau ci-après sur les activités d'élimination en rapport avec les solutions de remplacement susmentionnées :

Catégorie de solutions de remplacement	Produit biologique ou chimique utilisé	Stock national total (kg ou quantité, selon le cas)	Stock total périmé (kg ou quantité, selon le cas)	Méthode d'élimination utilisée	Frais annuel d'élimination (dollars E.-U.)	Organisme chargé de l'élimination
Lutte biologique						
Lutte chimique						

48. Fournir des informations sur la résistance des vecteurs à l'un quelconque des insecticides utilisés qui a été cité comme solution de remplacement du DDT :

Maladie	Espèces vectrices	Tolérance/résistance à l'insecticide signalée dans le pays (indiquer la région/zone du pays concernée)	Année où elle a été signalée



3<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

4<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

5<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

6<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

7<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

8<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

9<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

12<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

11<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

12<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

b) Résultats mensuels des bioessais concernant les insecticides : 2<sup>e</sup> année

1<sup>er</sup> mois \_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

3<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

4<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

5<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

6<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

7<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

8<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

9<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

12<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

11<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

12<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

c) Résultats mensuels des bioessais concernant les insecticides : 3<sup>e</sup> année

1<sup>er</sup> mois \_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

3<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

4<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

5<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

6<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

7<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

8<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

9<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

12<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

11<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

12<sup>e</sup> mois \_\_\_\_\_

**SECTION 3 : QUESTIONS GENERALES RELATIVES A LA SECURITE HUMAINE ET ENVIRONNEMENTALE**

52. Y-a-t-il eu un (des) incident(s) lié(s) à la lutte antivectorielle au moyen d'insecticides (exposition humaine généralisée et/ou rejet d'INSECTICIDES dans l'environnement) dans le pays? OUI\_\_ NON\_\_

53. Si la réponse à la question 52 est affirmative, veuillez donner des précisions en remplissant le tableau suivant :

Insecticide (DDT et solutions de remplacement)	Précisions concernant l'exposition ou le rejet dans l'environnement		
	Date	Lieu	Date

54. Pour chacun des incidents énumérés à la question 53, veuillez indiquer i) les circonstances de l'exposition/du rejet, ii) le nombre estimatif de personnes exposées, iii) les mesures correctives appliquées, iv) le responsable de l'intervention et v) les mesures de protection prises depuis pour éviter les incidents à l'avenir \_\_\_\_\_

55. Organisme(s) chargé(s) d'évaluer les risques présentés par l'emploi d'insecticides aux fins de la santé publique \_\_\_\_\_

56. Les ménages ont-ils reçu une éducation aux questions de sécurité liées à l'emploi d'insecticides? OUI\_\_ NON\_\_. Veuillez donner des précisions \_\_\_\_\_

57. Dans l'affirmative, qui dispense cette éducation? Décrire la (les) méthode(s) d'éducation du public employée(s) \_\_\_\_\_

58. Organisme(s) chargé(s) d'élaborer des règlements régissant l'emploi du DDT et d'autres insecticides \_\_\_\_\_

59. Comment les lois sont-elles appliquées? Sont-elles appliquées efficacement? \_\_\_\_\_

60. Quelles sont les limitations des règlements et des mécanismes réglementaires actuels et comment ceux-ci pourraient-ils être améliorés? \_\_\_\_\_

**Stratégies de gestion des maladies**

63. Existe-t-il une politique nationale de lutte antivectorielle? OUI\_\_ NON\_\_

64. Le pays met-il en œuvre une stratégie de gestion intégrée des vecteurs (GIV)? OUI\_\_ NON\_\_

65. Dans l’affirmative, veuillez indiquer les composantes de la GIV pour les maladies énumérées dans le rapport :

Maladie	Budget annuel (dollars E.-U.)	Élément de la lutte anti-vectorielle	% du budget global	Principale contrainte en matière d’application

66. Veuillez donner des précisions sur la stratégie employée pour la gestion de la résistance des vecteurs

---



---

67. Fournir des informations sur les laboratoires d’entomologie existant dans le pays. Pour chaque laboratoire, indiquer s’il est convenablement équipé pour effectuer des essais sur la résistance des insectes et s’acquitter de tâches connexes. Dans la négative, veuillez indiquer (en la quantifiant si possible) la principale contrainte à laquelle il est confronté :

---



---

68. Mène-t-on des travaux de recherche en vue de la mise au point de solutions de remplacement du DDT qui conviennent localement?  
 OUI \_\_\_\_\_ NON \_\_\_\_\_

69. Dans l’affirmative, veuillez donner des précisions (indiquer les organismes effectuant ces recherches, le cas échéant)

---



---



---

**SECTION 4 : RENFORCEMENT DES SYSTEMES**

70. Objectifs nationaux en matière de formation de personnel compétent (par catégorie) :

Catégorie de personnel	Niveau de formation (doctorat, maîtrise, licence)	Effectif actuel	Effectif visé
Personnel technique			
Personnel d'exécution			
Autre (préciser)			
Autre (préciser)			

71. Quel est le budget global consacré à la lutte antivectorielle (en dollars E.-U.)? \_\_\_\_\_. Indiquer également ce budget en pourcentage du budget national de santé \_\_\_\_\_

72. Quel est le déficit budgétaire (en dollars E.-U.) pour la lutte antivectorielle (en chiffres absolus et en pourcentage)? 1<sup>ère</sup> année \_\_\_\_ 2<sup>e</sup> année \_\_\_\_ 3<sup>e</sup> année \_\_\_\_

73. Indiquer la proportion du budget annuel qui est mobilisée localement \_\_\_\_\_ et à l'extérieur \_\_\_\_\_

74. Enumérer les établissements de formation à la lutte antivectorielle dans le pays

Etablissement de formation	Niveau de la formation dispensée (diplôme ou autre)	Nombre annuel de personnes formées

75. Donner des précisions sur les programmes de formation en cours d'emploi disponibles, notamment au niveau des régions et des districts : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

76. Existe-t-il des mécanismes formels de collaboration intersectorielle dans la lutte contre les vecteurs pathogènes? OUI\_\_ NON\_\_ Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

77. Si la réponse à la question 76 est négative, quelles sont les contraintes à la mise en place de tels mécanismes? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

78. Quelles sont les contraintes auxquelles se heurtent les programmes de surveillance et d'évaluation de la lutte antivectorielle? \_\_\_\_\_

et quel est le meilleur moyen de les surmonter? \_\_\_\_\_

## Annexe III

## RECAPITULATION DES INFORMATIONS A FOURNIR PAR LES PARTIES SUR L'UTILISATION DU DDT

Informations de base	But de l'évaluation ( <u>Pourquoi</u> ces informations de base sont nécessaires)	Données cruciales requises ( <u>Quelles</u> sont les données minimums requises)	Méthode de collecte ( <u>Comment</u> les données seront recueillies)
<b>A. PRODUCTION ET UTILISATION DE DDT</b>			
<b>Disponibilité (origine, qualité)</b>	Information sur la quantité de DDT dont dispose une Partie (origines et quantités produites, exportées et importées) et formulations de DDT.	a. Production, exportations ou importations annuelles de matière active b. Formulations c. Information sur les usines de production (emplacement et capacité) d. Provenance(s) des importations et informations sur le reconditionnement	(a - d) Questionnaire et/or examen de dossiers des pays (par ex. inventaires des POP, rapports de ministères) - Méthodes complémentaires de collecte (par ex. base de données du WHOPES et de l'ONUDI sur les POP).
<b>Quantité annuelle utilisée lutter contre les maladies</b>	Indiquer les besoins en DDT; critères d'application et couverture.  Structures décisionnelles/institutionnelles	a. Quantité annuelle de matière active employée, par maladie : - critères d'application - zones géographiques - population couverte b. Profils des maladies dans les zones d'application c. Processus décisionnel concernant l'utilisation	(a- c) Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays c. Rapport d'évaluation sur les analyses périodiques directes
<b>Stocks actuels, y compris la gestion des stocks</b>	Evaluation du stock actuel; état des stocks et des installations de stockage, et systèmes de distribution utilisés.	a. Stock annuel utilisé et état des stocks b. Stockage (emplacement/capacité des installations et conditions de stockage) c. Systèmes de distribution utilisés	(a et b) Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays (par ex. des inventaires des pesticides), ainsi que des enregistrements du WHOPES (b et c) Rapports d'évaluation sur les analyses périodiques directes
<b>Elimination</b>	Evaluation des méthodes d'élimination employées pour a) les petites quantités de produits chimiques indésirables, b) les conteneurs d'application et c) les stocks périmés Capacité d'élimination	Méthodes d'élimination pour les conteneurs d'application et les résidus de DDT Méthodes d'élimination pour le DDT périmé Installations d'élimination (emplacement, capacité et quantité annuelle éliminée)	(a - c) Questionnaire (a - c) Rapports d'évaluation sur les analyses périodiques directes

<b>Efficacité (entomologique, y compris la sensibilité et la gestion de la résistance, épidémiologique)</b>	Pour valider les hypothèses à la base des choix en matière d'application de DDT (par rapport au profil épidémiologique de la maladie et à l'écologie des vecteurs)	Test annuel de sensibilité Bioessais d'efficacité résiduelle du DDT (mensuels) Taux de prévalence des maladies. Taux d'inoculation entomologique Eléments des mécanismes de surveillance de la résistance	(a - e) Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays (par ex. du Ministère de la santé) e) Rapports d'évaluation sur les analyses périodiques directes
<b>Acceptabilité</b>	Niveau d'acceptation des applications de DDT; indications concernant la participation du public aux processus décisionnels	a. Taux de refus et de replâtrage (et raisons données par les populations concernées)	Questionnaire
<b>Sécurité humaine et environnementale (évaluation des risques, mesures réglementaires)</b>	Donner un aperçu des mesures de promotion de la protection sanitaire et environnementale. Evaluer les mécanismes réglementaires et l'efficacité des règlements	Eléments de la stratégie d'évaluation des risques Description des mécanismes réglementaires (et de leur efficacité) Le cas échéant, incidents liés au DDT	(a - c) Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays
<b>Analyse des coûts</b>	Permettra une évaluation comparative avec d'autres solutions employées actuellement et une analyse de coût-efficacité	Coût/budget annuel pour les applications de DDT (par maladie et en pourcentage du programme global de lutte antivectorielle) Coût par cycle et par ménage	(a et b) Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays
<b>B 1. INSECTICIDES DE REMPLACEMENT, Y COMPRIS LES BIOPESTICIDES</b>			
<b>Disponibilité (origine, qualité)</b>	Informations sur le nombre d'insecticides de remplacement du DDT qui sont à la disposition d'une Partie et sur les formulations utilisées.	a. Production, exportations ou importations annuelles de matière active b. Formulations c. Information sur les usines de production (emplacement et capacité) d. Provenance(s) des importations et informations sur le reconditionnement	(a -d) Questionnaire et/ou examen des dossiers des pays (par ex. inventaires des POP, rapports de ministères) - Autres méthodes complémentaires de collecte (par ex. WHOPES)

<p><b>Quantité annuelle utilisée pour lutter contre les maladies</b></p>	<p>Indiquer les besoins en pesticides; critères d'application; couverture; etc. Structures décisionnelles/institutionnelles Procédés d'application des insecticides Cela aidera à évaluer la validité des hypothèses à la base de l'utilisation de produits chimiques de remplacement.</p>	<p>a. Quantité annuelle de matière active utilisée (par produit de remplacement et maladie) : - critères d'application - zones géographique - population couverte b. Profils des maladies dans les zones d'application (qui n'ont pas été indiqués à propos du DDT) c. Processus décisionnels concernant l'utilisation d'insecticides</p>	<p>(a- c) Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays c) Rapports d'évaluation sur les analyses périodiques directes</p>
<p><b>Stocks actuels, y compris la gestion des stocks</b></p>	<p>Evaluation des stocks actuels d'insecticides de remplacement; état des stocks et des installations de stockage, et systèmes de distribution utilisés.</p>	<p>a. Stock annuel utilisé et état des stocks b. Stockage (emplacement et capacité des installations et conditions de stockage) – si elles ne sont pas fournies à propos du DDT c. Systèmes de distribution utilisés</p>	<p>(a et b) Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays (par ex. des inventaires de pesticides), ainsi que des enregistrements du WHOPES (b et c) Rapports d'évaluation sur les analyses périodiques directes</p>
<p><b>Efficacité (entomologique, y compris la sensibilité et la gestion de la résistance, épidémiologique)</b></p>	<p>Valider les hypothèses sur lesquelles repose le recours à des produits de remplacement (par rapport au profil épidémiologique de la maladie et à l'écologie des vecteurs)</p>	<p>Essai annuel de sensibilité Bioessais de l'efficacité résiduelle des insecticides (mensuels) Prévalence de la maladie (si elle n'a pas été indiquée à propos du DDT) Taux d'inoculation entomologique Éléments des mécanismes de surveillance de la résistance (s'ils n'ont pas été indiqués à propos du DDT)</p>	<p>(a - e) Questionnaire, complété par un examen des rapports de pays (par ex. du Ministère de la santé) e) Rapports d'évaluation sur les analyses périodiques directes</p>
	<p>Evaluation de la méthode d'élimination employée pour a) les petites quantités de produits chimiques indésirables, b) les conteneurs d'application et c) les stocks périmés Capacité d'élimination</p>	<p>a. Méthodes d'élimination pour les conteneurs d'application et les résidus d'insecticides SI ELLES N'ONT PAS ETE FOURNIES A PROPOS DU DDT : b. Méthodes d'élimination pour les insecticides périmés c. Installation d'élimination (emplacement, capacité et quantité annuelle éliminée)</p>	<p>(a - c) Questionnaire. (a - c) Rapports d'évaluation sur les analyses périodiques directes</p>
<p><b>Acceptabilité</b></p>	<p>Niveau d'acceptation des insecticides de remplacement du DDT; indications sur la participation du public aux processus décisionnels</p>	<p>Taux d'acceptation et/ou d'utilisation (et raisons données par les populations concernées)</p>	<p>Questionnaire</p>

<p><b>Sécurité humaine et environnementale (évaluation des risques, mesures réglementaires)</b></p>	<p>Donner des indications sur les mesures de promotion de la protection de la santé et de l'environnement.          Evaluation des mécanismes réglementaires (y compris les structures institutionnelles) et de l'efficacité des règlements; besoins          Historique des incidents impliquant des insecticides (liés à la lutte antivectorielle)          Stratégies de sensibilisation du public          Questions relatives à la sécurité des travailleurs</p>	<p>Eléments de la stratégie d'évaluation des risques          Description des mécanismes réglementaires (et de leur efficacité)          Incidents impliquant des insecticides, le cas échéant          Description des stratégies relatives à la sécurité des travailleurs et à la sensibilisation du public</p>	<p>(a - c) Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays</p>
<p><b>Analyse des coûts</b></p>	<p>Permettre une évaluation comparative avec d'autres solutions employées actuellement et une analyse de coût-efficacité</p>	<p>Budget annuel pour les applications d'insecticides de remplacement (par maladie et en pourcentage du programme global de lutte antivectorielle)          Coût par cycle d'application (et par ménage, le cas échéant)</p>	<p>(a et b) Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays</p>
<p><b>B 2. METHODES NON CHIMIQUES</b></p>			
<p><b>Disponibilité (origine, qualité)</b></p>	<p>Evaluer les options non chimiques de remplacement qui sont utilisées; origines et qualité des matières et des produits correspondants, le cas échéant.</p>	<p>a. Liste des méthodes employées          b. Production, exportations ou importations annuelles de matières et de produits correspondants (selon le cas)          c. Installation de production (capacité et emplacement)</p>	<p>(a - c) Questionnaire, complété par un examen des dossiers des pays (par ex. inventaires des POP, rapports de ministères)          - Autres méthodes complémentaires de collecte (programmes RBM/MAL)</p>
<p><b>Stocks actuels, y compris la gestion des stocks</b></p>	<p>Informations sur les stocks actuels; état des stocks et des installations de stockage</p>	<p>a. Stock annuel des principales matières/ des principaux produits employés (moustiquaires, etc.)          b. Stockage (emplacement et capacité des installations et conditions de stockage)          c. Personnel technique et de gestion (niveau national/zones locales)          d. Méthodes de distribution/livraison</p>	<p>(a - d) Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays (par ex., inventaires des POP, rapports de ministères)          (b - d) Rapports d'évaluation sur les analyses périodiques directes</p>
<p><b>Quantité annuelle utilisée pour lutter contre les maladies (par maladie et population cible)</b></p>	<p>Evaluation de la nécessité des méthodes employées (par type de maladie et par population couverte).</p>	<p>Couverture annuelle (par méthode) :          - quantité des principaux produits/principales matières employés          - maladies visées          - zones géographiques couvertes          - population couverte par méthode (également en pourcentage du programme global de lutte antivectorielle)</p>	<p>Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays</p>

<b>Efficacité (entomologique, épidémiologique)</b>	Valider les hypothèses à la base du recours aux méthodes employées	Incidences sur la prévalence des maladies (mesure des taux de piqûre en fonction des traitements des matériaux aux insecticides, incidences sur la densité des vecteurs, etc., selon le cas)	Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays (rapport sur les programmes de lutte antivectorielle)
<b>Acceptabilité</b>	Niveau d'acceptation des applications de DDT; indications sur la participation du public aux processus décisionnels	Taux d'utilisation (et raisons données par les populations concernées)	Questionnaire
<b>Sécurité humaine et environnementale (évaluation des risques, mesures réglementaires)</b>	Evaluation des risques présentés par l'emploi des méthodes, et structures et mécanismes réglementaires qui en assurent une utilisation appropriée	Eléments de la stratégie d'évaluation des risques (par méthode) - principales conclusions de l'évaluation des risques	Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays
<b>Analyse des coûts</b>	Evaluation du coût des différentes méthodes employées afin de permettre une analyse comparative du rapport coût-efficacité, etc.	Budget annuel du programme par méthode, y compris : - Les sources de financement pour les produits et matières correspondants, etc. - le coût unitaire et le coût annuel récurrent ou le coût par application, selon le cas	Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays (rapports sur les programmes de lutte antivectorielle)
<b>B3. STRATEGIES</b>			
<b>Stratégies de gestion des maladies</b>	Evaluation des options en matière de gestion des maladies et impact sur l'incidence des maladies	Liste des options en matière de gestion des maladies (avec indication des budgets correspondants) Description des méthodes de mise en œuvre Impact sur l'incidence des maladies	Questionnaire, complété par un examen des rapports (sectoriels) des pays Validé également par les rapports d'évaluation sur les analyses périodiques directes

<b>Stratégies de lutte anti-vectorielle</b>	Evaluation des stratégies de lutte contre les maladies et impact sur l'incidence des maladies	Liste des solutions employées pour la lutte antivectorielle Cibles de la lutte antivectorielle Liste des solutions employées dans le passé et raisons pour lesquelles elles ne le sont plus Description des méthodes de mise en œuvre (institutionnelles et programmatiques) Impact sur l'incidence des maladies (local et national, le cas échéant)	Questionnaire, complété par un examen des rapports (sectoriels) des pays Validé également par les rapports d'évaluation sur les analyses périodiques directes
<b>Stratégies de gestion de la résistance</b>	Evaluation des mécanismes destinés à prévenir une résistance des vecteurs à la solution employée	Description des mécanismes/structures existantes (et de leur efficacité)	Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays Validé également par les rapports d'évaluation sur les analyses périodiques directes
<b>C. RENFORCEMENT DES SYSTEMES</b>			
<b>Capacités en matière de planification, d'exécution, de surveillance et d'évaluation (ressources financières et humaines, infrastructure)</b>	Evaluation de la situation afin d'étudier les possibilités de renforcement (en ce qui concerne à la fois les ressources nécessaires et les améliorations qui ne coûtent rien)	Personnel de gestion formé (par domaine technique et distribution) Budget annuel pour la lutte antivectorielle (et en pourcentage du programme global de gestion des maladies) Sources de financement (locales et extérieures) Liste des établissements de formation  Mécanismes réglementaires (et efficacité de ceux-ci)	Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays Validé également par les rapports d'évaluation sur les analyses périodiques directes
<b>Capacités en matière de recherche opérationnelle (ressources financières et humaines, infrastructure)</b>			
<b>Capacité en matière de gestion des insecticides (réglementaires : enregistrement et contrôle)</b>			
<b>Objectifs et besoins en ce qui concerne la réduction du recours au DDT</b>	Evaluation des besoins	Lacunes des programmes Lacunes en matière de politique, de réglementation et d'institutions Lacunes en matière de personnel technique (par domaine technique) Lacunes en matière de formation	Questionnaire, complété par un examen des rapports des pays Validé également par les rapports d'évaluation sur les analyses périodiques directes

		Lacunes en matière de financement annuel	
<b>INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES</b>  <b>Méthodes de lutte antivectorielle employées dans le passé (insecticides, biopesticides et méthodes non chimiques)</b>	Information sur les méthodes qui ont été appliqués dans le passé et raisons pour lesquelles elles ne sont plus employées	Liste des solutions employées dans le passé - durée d'utilisation - raisons pour lesquelles elles ne sont plus employées	Questionnaire

-----